

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2024 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 31
Délégués ayant donné pouvoir : 13
Délégués votants : 44

Date de convocation du Conseil : 19/06/2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Salle du Conseil Communautaire 81 place de la Mairie 74550 PERRIGNIER sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Claudine FAUDOT
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : M. Patrick BERNARD
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Annelise HERITEAU, M. Marcel PIGNAL-JACQUARD
BRENTTHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CHENS-SUR-LEMAN : Mme Pascale MORIAUD
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Pascal WOLF
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : Mme Chrystelle BEURRIER représentée par M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN représentée par M. Rémy FABRE
LULLY : M. René GIRARD
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ (est parti après la délibération n°CC2024. Pouvoir donné à Thomas BARNET)
MESSERY : M. Serge BEL
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Claude MANILLIER
SCIEZ : M. Michel DAVID
THONON-LES-BAINS : M. Christophe ARMINJON, M. Richard BAUD, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER, Mme Nicole JAILLET, Mme Cassandra WAINHOUSE, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Thomas BARNET
VEIGY-FONCENEX : Mme Catherine BASTARD, M. Bruno DUCRET
YVOIRE : M. Jean-François KUNG

Liste des pouvoirs :

DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Serge BEL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Pascal GENOUD
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS donne pouvoir à M. Michel DAVID, Mme Fatima BOURGEOIS donne pouvoir à M. Patrick BONDAZ
THONON-LES-BAINS : M. Jean-Marc BRECHOTTE donne pouvoir à Mme Cassandra WAINHOUSE, M. René GARCIN donne pouvoir à M. Richard BAUD, Mme Carine DE LA IGLESIA donne pouvoir à Mme Nicole JAILLET, M. Gérard BASTIAN donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER, Mme Sylvie COVAC donne pouvoir à Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Mustafa GOKTEKIN donne pouvoir à M. Christophe ARMINJON, M. Jean-Baptiste BAUD (est parti après la délibération n° CC2024.00189. Pouvoir donné à Sophie PARRA D'ANDERT), M. Franck DALIBARD donne pouvoir à M. Rémy FABRE
NERNIER : Mme Marie-Pierre BERTHIER donne pouvoir à M. Jean-François KUNG

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

BALLAISON : M. Christophe SONGEON (est parti après la délibération n°CC2024.00185)

MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE

THONON-LES-BAINS : Mme Brigitte MOULIN

Liste des personnes absentes :

BONS-EN-CHABLAIS : M. Olivier JACQUIER

CERVENS : M. Gil THOMAS

THONON-LES-BAINS : Mme Catherine PERRIN, M. Philippe LAHOTTE, Mme Katia BACON, Mme Astrid BAUD-ROCHE,
M. Jean-Louis ESCOFFIER

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Serge BEL a été élu secrétaire

Invités excusés

THONON agglomération

N° CC2024.00223

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024 - Budget annexe Transport à la demande

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus spécialement les articles L.5211-1, L1612-20, L1612-1 et suivants,

VU la délibération n° CC2024.00051 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 27 février 2024 relative au vote du budget primitif 2024 du budget annexe Transport à la demande,

VU la délibération n° CC2024.00201 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 25 Juin 2024 relative au vote du compte administratif 2023,

VU la délibération n° CC2024.00209 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 25 Juin 2024 relative à l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2023.

Monsieur le Président présente le projet de budget supplémentaire Transport à la demande 2024 équilibré en recettes et en dépenses :

62 877.95 Euros en fonctionnement.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ADOPTE Le projet de budget supplémentaire Transport à la demande pour l'année 2024 équilibré en recettes et dépenses.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé Chapitre par nature	Proposé
011	Charges à caractère général	62 877,95
Total		62 877,95

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé Chapitre par nature	Proposé
002	Résultat d'exploitation reporté	62 877,95
Total		62 877,95

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance

Télétransmis en Sous-Préfecture le

08 JUIL. 2024

Publié sur le site internet de l'agglomération, le

08 JUIL. 2024